

CIVIPOL : La sécurité intérieure passe par l'international

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2021

Évènement

Une actualité à retrouver sur :
<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/civipol-securite-interieure-passe-par-international>



Le préfet Yann Jounot, président directeur général de CIVIPOL, revient sur l'importance de la dimension internationale pour la sécurité intérieure des Etats et la place de Civipol, qui est l'opérateur de coopération technique à l'international, dans le dispositif de renforcement de la prise en compte de cette dimension extérieure dans l'organisation actuelle du ministère de l'Intérieur.

L'OPÉRATEUR DE SÉCURITÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR CIVIPOL OCCUPE AUJOURD'HUI UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE DISPOSITIF DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR QUI S'ATTACHE À CONSTRUIRE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE AUSSI À L'EXTÉRIEUR : POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER L'IMPORTANCE DE CET OBJECTIF ?

La sécurité intérieure d'un Etat, et c'est vrai pour notre pays comme pour les autres, se construit pour l'essentiel à l'intérieur de ses frontières. Mais aujourd'hui il n'y a pas de sécurité à l'intérieur sans prise en compte des menaces qui se cristallisent à l'extérieur de nos frontières.

C'est vrai sur l'espace européen où les traités organisent la répartition des responsabilités entre l'Union européenne et les Etats qui restent responsables de la sécurité nationale. C'est vrai aussi vis-à-vis du reste du monde. Le livre blanc sur la sécurité intérieure de novembre 2020 qui trace les grandes orientations du ministère a clairement inscrit la dimension extérieure comme une composante de l'action de sécurité qui relève de la responsabilité du ministère.

Il en a tiré un certain nombre de conséquences par des mesures d'organisation (création de la direction des affaires européennes et internationales, transformation de la direction de la coopération internationale en direction de la coopération internationale de sécurité). Le Livre Blanc reconnaît également la place de Civipol comme partie intégrante du dispositif ministériel de sécurité.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DE CIVIPOL DANS CE DISPOSITIF ?

A la demande du ministère de l'Intérieur, CIVIPOL s'est recentré, depuis 2018, sur les priorités opérationnelles du ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le crime organisé, la lutte contre l'immigration irrégulière, en y ajoutant un savoir-faire spécifique sur la création de systèmes d'état civil permettant de sécuriser l'identité.

Il intervient majoritairement dans le cadre de financements européens pour aider les Etats partenaires à renforcer leur système de sécurité intérieure, le plus souvent dans des zones de crise où de forte fragilité, en créant des dispositifs qui permettent de renforcer la coopération opérationnelle entre services de sécurité. Civipol contribue pour sa part à créer les conditions du retour en sécurité intérieure pour le territoire national

et l'espace européen.

Civipol porte aujourd'hui plus de 220M€ de projets, financés par l'Union européenne ou par des bailleurs internationaux, comme la Banque mondiale. Cela permet de construire de l'action publique sans coût pour l'Etat et de démultiplier l'action du ministère de l'Intérieur vers les zones en difficulté.

VOUS AVEZ RÉCEMMENT MIS EN PLACE UN COMITÉ DE MISSION AU SEIN DE CIVIPOL. QUEL EST SON RÔLE ?

L'objectif est de faire en sorte que CIVIPOL renforce encore son intégration au sein du ministère de l'Intérieur dont il est un outil à part entière. Civipol a profité du nouveau cadre législatif offert par la loi PACTE pour se transformer en 2020 en société à mission car si Civipol est juridiquement une société, sa mission est avant tout celle d'un opérateur public qui agit pour le compte du ministère sur son champ régalien de sécurité. Dans ce cadre nous avons créé un comité de mission qui complète le dispositif actuel de gouvernance de Civipol en renforçant le contrôle opérationnel du ministère sur son opérateur.

Y siègent les directions du ministère qui s'inscrivent dans cette dimension de l'action extérieure du ministère (DGPN, DGGN, DGEF, DCIS) mais aussi les directions de Bercy (douanes) ou du Quai (DCSD) avec lesquelles nous agissons. C'est le directeur de cabinet du Ministre qui a installé au mois de juin dernier ce comité de mission. Cette installation a été l'occasion pour le directeur de cabinet du Ministre de rappeler le rôle de Civipol dans le dispositif ministériel en relai de l'action à l'international des différentes directions ou directions générales du ministère.